

03 JUILLET 2020

POINT DE SITUATION SUR LES DÉCHÈTERIES D'ERDRE & GESVRES

RETOUR À LA NORMALE
MESURES SANITAIRES
À RESPECTER

Modalités d'accès et mesures sanitaires
disponibles sur www.cceg.fr

INTERCOMMUNALITÉ

POINT DE SITUATION SUR LES DÉCHÈTERIES AU 03/07 : RETOUR À LA NORMALE / MESURES SANITAIRES À RESPECTER

Mis en ligne le 03 juillet 2020

Les déchèteries de la [CCEG](http://www.cceg.fr) retrouvent une situation plus propice pour vous accueillir et pour recueillir vos déchets.

Durant l'été, certaines filières (DEEE et Déchets Dangereux notamment) pourraient tourner au ralenti (le gardien peut refuser vos déchets en cas de saturation)

Les mesures sanitaires sont toujours de vigueur, vous pouvez donc venir en déchèteries en

respectant les consignes de dépôt et de circulation données par les gardiens sur place
respectant les consignes sanitaires et de distanciation sociale (aucune aide au déchargement, prévoir ses propres outils pour le dépôt de déchets verts).

L'accès aux déchèteries étant réservé aux habitants du territoire, munissez-vous de votre carte d'accès.

Consultez les horaires et modalités sur www.cceg.fr



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Casson

3 rue de la Mairie
44390 CASSON

☎ 02 40 77 62 46

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Lundi - Mercredi - vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et Jeudi

de 9h à 12h

Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août

de 9h à 12h